

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS  
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 255

présenté par

Mme Peyron et M. Jean-René Cazeneuve

-----

**TITRE**

Au titre, substituer aux mots :

« abolir la corrida : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité »,

les mots :

« restreindre les liberté individuelles. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

On n'oblige personne à aimer ou à assister à des corridas.

Mais l'interdire, c'est restreindre nos libertés individuelles.  
D'où la proposition de inscrire dans le titre.